

Résultats scolaires très faibles pour ce premier trimestre

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4659 - Dimanche 23 décembre 2018 - Prix : 10 DA

Après de laborieuses négociations

Le conflit à El-Hadjar prend fin

Page 3

Abdelhamid Mazri, P-DG de Transmex

«L'absence de canaux bancaires et la concurrence déloyale, principales contraintes»

Page 4

Une page se tourne en Syrie

Par Mohamed Habili

D'après le président turc le départ annoncé par Donald Trump des forces américaines présentes en Syrie aurait déjà commencé. Par la même occasion, Tayyip Erdogan a fait savoir que l'offensive à l'est de l'Euphrate que son armée était sur le point de lancer était reportée, et non pas à une date prochaine mais plutôt à un avenir relativement éloigné. Ainsi donc, quand les 2 000 soldats américains étaient censés rester encore un temps indéterminé, les Turcs avaient du mal à se retenir de marcher, peut-être pas sur eux sans doute, mais en tout cas dans leur direction, en dépit du risque d'affrontement que cela impliquait. Mais maintenant que les Américains se sont décidés à partir, eux-mêmes tout à coup ne ressentent plus l'urgence de passer sur l'autre rive de l'Euphrate, prétendument pour en chasser les forces kurdes. On croirait presque qu'en fait ce n'était pas après ces dernières qu'ils en avaient mais bien après les troupes américaines qui les soutenaient. Le plus probable est que les deux présidents américain et turc, qui se sont parlé à ce qu'il semble plusieurs fois au téléphone, ont convenu de la suite des événements. Les Kurdes disent avoir reçu un coup de poignard dans le dos de la part des Américains, pour autant cela ne veut pas dire qu'ils sont abandonnés à la vindicte turque. Les Turcs ne vont pas se ruer sur eux dès l'instant où le dernier soldat américain aura quitté le sol syrien.

Suite en page 3

Le baril d'or noir au plus bas depuis l'été 2017

L'Opep incapable d'enrayer la chute du pétrole



Ph/D. R.

Inexorable chute des cours du pétrole qui atteignent de nouveaux plus bas depuis l'été 2017 du fait d'inquiétudes persistantes de surproduction. Le baril de Brent de mer du Nord est tombé sous les 53 dollars pour la première fois depuis le 5 septembre 2017. Quant au WTI, il a touché un plancher depuis juillet 2017.

Lire page 2

Plus de 500 participants à Adrar
7^e Festival des personnels de l'administration pénitentiaire

Page 2

Festival international de musique andalouse et des musiques anciennes
Des spectacles de haute facture pour un public nombreux

Page 13

Le baril d'or noir au plus bas depuis l'été 2017

L'Opep incapable d'enrayer la chute du pétrole

■ Inexorable chute des cours du pétrole qui atteignent de nouveaux plus bas depuis l'été 2017 du fait d'inquiétudes persistantes de surproduction. Le baril de Brent de mer du Nord est tombé sous les 53 dollars pour la première fois depuis le 5 septembre 2017. Quant au WTI, il a touché un plancher depuis juillet 2017.

Par Meriem Benchaouia

Énième rechute des cours de l'or noir vendredi sur les marchés internationaux. De fait, vers 13h30, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en février cédait encore 3,4% pour s'échanger à 52,81 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en repli de 1,54 euro par rapport à la clôture de la veille, ce qui constituait son plus bas niveau depuis le début du mois de septembre 2017. Cette rechute intervient deux jours seulement après le plongeon de près de 5% qui avait ramené les cours du baril de Brent à leur

plus bas depuis mi-octobre. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) américain se négociait à 45,13 euros vers 14h30, en repli de 2,3% par rapport à la veille et à son plus bas niveau depuis juillet 2017.

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), dominée par l'Arabie saoudite, et ses partenaires ont pourtant convenu au début du mois de réduire leurs extractions d'environ 1,2 million de barils par jour (mbj) à partir de janvier pour tenter d'enrayer la chute des prix, le Brent et le WTI ayant respectivement perdu environ 35% et 40% depuis début octobre. Jeudi, l'organisation a dévoilé l'ampleur des réductions que chacun des pays devra mettre en place, alors que seul le chiffre global avait jusqu'à présent été diffusé. «Ceci est perçu comme une tentative de dissiper les doutes autour de la capacité du cartel à réduire sa production. Mais cela semble être tombé dans l'oreille d'un sourd», constatait Stephen Brennock, analyste chez PVM. «Les investisseurs les plus optimistes pour l'évolution des cours du pétrole semblent hiberner et ne devraient pas revenir avant le Nouvel An», a-t-il prévenu.

La Fed fait fuir les investisseurs

L'analyste a ajouté que la dernière vague de ventes sur le marché du pétrole avait été déclenchée mercredi, après la décision de la banque centrale américaine (Fed) de prévoir encore deux hausses de son taux directeur l'an prochain, malgré les nuages qui s'amoncellent sur la croissance américaine et l'économie mondiale. Cela a entraîné une fuite des investisseurs des actifs considérés comme risqués – dont le pétrole. Ce choc provoqué par la Fed sur le marché mercredi est intervenu de surcroît après la publication de chiffres hebdomadaires par l'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA) qui ont fait état d'une baisse des stocks américains de brut moins importante que prévu. «Le problème, c'est que l'Opep n'a aucune prise sur les stocks américains ni sur la production américaine de pétrole de schiste, laquelle atteint des records», a relevé Naem Aslam, analyste chez Think Markets. Outre les Etats-Unis, la Russie a elle aussi fait état cette semaine d'une production record en décembre. Ces deux pays constituent avec l'Arabie saoudite les principaux producteurs de pétrole du monde.



Ph.D.R.

Réunion du Conseil ministériel de l'Opaep aujourd'hui à Koweït

Le Conseil ministériel de l'Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole (Opaep) tiendra aujourd'hui une réunion à Koweït, avec la participation du ministre de l'Énergie, Mustapha Guitouni, a indiqué le ministère dans un communiqué. Lors de cette session, les ministres vont examiner les conclusions et les recommandations des travaux des différentes commissions techniques, précise la même source. L'évolution de la situation du marché pétrolier mondial

sera également à l'ordre du jour de cette réunion ministérielle, ajoute le communiqué. Pour rappel, l'Opaep a été fondée en 1968 par le Koweït, la Libye et l'Arabie saoudite. L'Algérie y a adhéré en 1970. Composée de 10 pays membres, cette organisation, dont le siège est à Koweït, tend à coordonner les politiques énergétiques des pays arabes dans le but de promouvoir leur développement économique. Sur le plan régional, elle organise la coopération sur le développement du pétrole, les projets collectifs et l'intégration régionale.

M. B.

Plus de 500 participants à Adrar

7^e Festival des personnels de l'administration pénitentiaire

PLUS de 500 employés relevant de l'administration pénitentiaire ont pris part à la 7^e édition du festival national des sports des personnels de l'administration pénitentiaire, qui a débuté hier à Adrar. «Cet événement s'assigne comme objectifs la dynamisation des activités sportives en milieu des personnels du secteur des établissements pénitentiaires en vue de consolider leur prédisposition physique et mettre en exergue les efforts menés par le secteur pour la réhabilitation de la population carcérale, les doter de capacités nécessaires dans divers domaines de production pour leur insertion sociale», a souligné le directeur général de l'administration pénitentiaire et de la réinsertion (DGAPR), Mokhtar Felion lors de l'ouverture de cette manifestation nationale. Le programme du 7^e festival de l'administration pénitentiaire prévoit diverses activités, des compétitions sportives, des activités récréatives, des rencontres d'orientation en direction des personnels du secteur et des établissements pénitentiaires de différentes régions du pays. Le centre de rééducation et d'insertion des mineurs a, à cette occasion, abrité une rencontre sur la contribution des activités agricoles, en sus des ateliers de production existants au centre, dont de la maroquinerie, de la poterie, de la menuiserie, la couture et la soudure, dans l'épanouissement et l'insertion des pensionnaires, ainsi qu'une exposition sur les activités du service extérieur pour l'insertion également.

Mahi Y./APS

Le développement touristique est une affaire locale

Singulariser l'expérience, éviter les échecs collectifs

En mettant le doigt sur les aspects qu'il convient de prendre en charge pour créer les conditions d'un tourisme viable en Algérie, le département du Tourisme rassure sur la justesse de ses perceptions et du diagnostic qu'il a fait en vue de donner à cette activité ses lettres de noblesse.

Il n'y a rien qui ait davantage empêché le tourisme de se développer chez nous que cette conviction un peu trop répandue que la beauté et la diversité du paysage sont suffisantes pour fonder le succès de l'activité, comme si ces atouts panoramiques et cette diversité, quoique exceptionnels en Algérie, n'existaient pas ailleurs.

A l'épreuve du tourisme intérieur, l'échec est patent, qui donne à voir une activité qui peine à s'adapter à la demande locale, qui affiche des prétentions, dès le départ, au-dessus de ce qu'elle offre et bien au-dessus des moyens reconnus au touriste algérien qui, à son corps défendant, doit payer un tourisme local à un prix supérieur à ce qui se pratique à l'étranger, tout en se contentant de conditions de séjour minimalistes, avec un environnement immédiat qui ne cadre que très peu avec l'esprit

festif. Il y a un tel potentiel de développement du tourisme en Algérie que les carences et les manques n'en paraissent que plus grands et, à vrai dire, absurdes. Comment comprendre et interpréter le fait que la commune, en dehors des aspects liés à la sécurité des biens et des personnes – qu'elle doit assumer en temps ordinaire – et de manière très faible, au ramassage des ordures et des aires de stationnement, ne s'implique en rien dans la dynamisation de la vie touristique dans sa juridiction ? Nul festival imaginé pour distraire les touristes, nulle activité nocturne pour égayer les déambulations de ces visiteurs qui viennent dépenser leurs économies, nul spectacle qui met en contribution les artistes, hommes de théâtre et autres saltimbanques qui apportent à la platitude morne du quotidien estival, des aspérités engageantes. Seuls sévissent des aires de restauration et de commerce sauvages qui, croit-on bien faire, aident au renflouement économique de quelques familles ; chose qui aurait pu être mieux optimisée et mieux organisée dans le cadre d'une stratégie d'accueil et de valorisation de l'activité touristique.

Il y a un tel potentiel de développement du tourisme en Algérie que chaque commune devrait avoir sa stratégie dans le cadre d'une politique de recouvrement fiscal locale qui donne ses chances d'enrichissement à chaque commune et qui permet, dans le cadre touristique, comme dans d'autres cadres d'activités industrielles et commerciales, de distinguer les communes qui œuvrent à leur développement de façon dynamique et intelligente.

Il est possible pour les pouvoirs publics, comme c'est le cas dans le processus enclenché par le ministère du Tourisme, de mettre sur pied des stratégies nationales. Tous les aspects de dysfonctionnements et de carences sont au demeurant identifiés et répertoriés. Mais il y a, encore une fois, le risque de voir survenir, à travers ces mesures centralisées, un modèle normalisé, avec des activités similaires reproduites un peu partout dans le pays, pour avoir été pensées et budgétisées à partir d'une conception globale de ce que peut ou doit être une structure diversifiée d'accueil touristique au niveau d'une commune. Nous voulons pour exemple les petits jardins de jeux

de proximité qui ont été installés partout dans notre pays, reproduisant, du coup, les mêmes travers, les mêmes carences, les mêmes erreurs de choix des fournisseurs, et qui sont déjà hors service au bout de deux années d'exploitation.

La vocation touristique n'est pas une nécessité de consommation, mais une idée d'offre qui doit venir d'un besoin de la commune de développer ses activités, d'attirer les investissements et de créer de l'emploi et de la valeur économique. La commune ne peut le faire qu'à partir d'atouts propres et différentiels, qu'ils soient d'ordre géographique, culturel, humain ou autres. Le jour où cette dynamique aura pour elle, au niveau communal, toutes les raisons de floraison, rien ne pourra arrêter la machine du développement touristique en Algérie.

Comme pour les petits jardins de jeux, si vous généralisez l'erreur, vous généralisez l'échec. Autant, alors, faire de chaque commune un terrain singulier de réussite en laissant à ses gens, à ses élus, la responsabilité de dessiner les contours de ce que sera l'avenir du tourisme chez eux.

Filali H.

Les syndicalistes pointent le manque de formation des jeunes enseignants

Résultats scolaires très faibles pour ce premier trimestre

■ Les résultats scolaires des élèves de ce premier trimestre, tous cycles confondus, sont insatisfaisants en général, et le niveau de nos élèves reste faible bien qu'il n'y a pas eu de perturbations durant tout le premier trimestre, s'accordent à dire le Cnapeste, le Snapest et le Satef. Ces syndicats affirment que ces résultats sont le fruit d'un trimestre très long et chargé mais qui est dû aussi au manque de formation des jeunes enseignants.

Par Thinhinene Khouchi

Encore une fois, les élèves, parents, enseignants, syndicats et responsables se retrouvent insatisfaits des résultats scolaires. En effet, le niveau scolaire des élèves est toujours aussi faible. Les résultats de tous les cycles confondus montrent l'incapacité des responsables « ministres, parents, enseignants » de projeter le niveau scolaire en Algérie vers un meilleur niveau. Après avoir découvert les notes des élèves pour ce premier trimestre, le secrétaire général du Cnapeste, Salim Oulha, a indiqué que les résultats sont faibles par rapport au premier trimestre de l'année passée. Il a ajouté que les raisons de cette « faiblesse des notes » résident dans la durée de ce trimestre qui est très long ainsi que les cours qui sont si nombreux que l'élève se retrouve perdu. De son côté, Meziane Meriane, coordonnateur du Snapest, a indiqué que « pour le moment, selon les premiers échos, les résultats sont mitigés mais restent généralement faibles ». Et cette tendance est beaucoup plus importante au sein des filières scientifiques. « Les moyennes générales dans les matières essentielles sont très faibles, et nous ne faisons rien pour encourager les élèves dans ces matières », se plaint-il. Et pour cause, explique-t-il, les coefficients de ces matières sont très faibles contrairement aux autres matières dites matières à « par cœur ». Selon lui, « l'élève se concentre sur les matières qu'il peut apprendre par cœur pour compenser sa faiblesse



dans les matières essentielles qui nécessitent de la réflexion et de l'analyse, comme les maths, les sciences ou la physique, pour pouvoir arriver à avoir une moyenne générale acceptable ». Si l'on augmentait le coefficient des matières essentielles, l'élève ne pourrait pas compenser sa moyenne générale avec les matières à mémorisation. L'autre facteur qui fait que le niveau des élèves est faible, poursuit le syndicaliste, c'est les jeunes enseignants. Le problème n'est pas lié à l'âge, évidemment, mais au manque de formation. D'ailleurs, souligne-t-il, le vide enregistré suite aux départs massifs à la retraite en raison du décret 97/13 n'a pas été comblé. Le président du Satef a lui aussi indiqué que le niveau scolaire des élèves est insatisfaisant en général. Il y a des disparités bien sûr, souligne Boualem Amoura, mais les élèves sont sauvés grâce aux

matières de mémorisation, chose qui est absurde ! Car avec un coefficient de 2 pour les sciences naturelles et 5 pour la langue arabe et l'éducation ont fait naître des jeunes qui bloquent devant les matières de réflexion et se jettent sur les matières de mémorisation juste pour sauver leur année scolaire. Le volume horaire des matières essentielles est tout aussi insignifiant avec deux heures de cours par semaine. « Les matières essentielles, maths, physique, sciences, sont dispensées à un volume à hauteur de deux heures par semaine avec un coefficient 2 aux examens, c'est insuffisant pour pouvoir orienter un élève de 4^e année vers les spécialités scientifiques au secondaire », estime le président du Satef. Les chiffres révèlent des conséquences désastreuses. Avec un taux de réussite national au BEM entre 70 et 80%,

explique-t-il, nous avons 30% d'échecs à la première année secondaire. Enfin, afin de réparer les pots cassés, durant la première semaine des vacances scolaires, des cours de soutien seront dispensés aux élèves des classes d'examen au niveau des établissements scolaires. En effet, « dans le cadre de l'organisation du soutien pédagogique et de la préparation des élèves aux examens officiels, les établissements scolaires seront ouverts au cours de la première semaine des vacances de printemps pour assurer des cours de soutien au profit des élèves intéressés », précise la tutelle. Des séances encadrées et surveillées, ainsi que des révisions en groupe seront assurées en application des dispositions prévues dans la circulaire ministérielle 991 relative au système de soutien pédagogique.

T. K.

Après de laborieuses négociations Le conflit à El-Hadjar prend fin

Après près de deux semaines de paralysie, causée par un mouvement de protestation des travailleurs en contrat de travail aidé (CTA) et contrat à durée déterminée (CDD), les activités de production au complexe sidérurgique Sider El Hadjar Annaba ont repris hier... Le conflit au complexe sidérurgique d'El Hadjar a pris fin, après deux semaines de grève et une paralysie totale des activités du complexe. Effectivement, le conflit a pris fin hier, après de longues séances de négociation. Des discussions entre le président-directeur général (P-DG) du groupe public algérien Imetal de production sidérurgique et de transformation, Tarek Boussalama, le P-DG du com-

plexe Sider El Hadjar, Chemseddine Matallah, le P-DG du Groupe Sider, Lakhdar Ouchiche, et le Secrétaire général du syndicat des travailleurs d'El Hadjar, ont abouti à un accord collectif mettant fin au blocage de l'aciérie et reprise des activités de production.

« Une réunion de dialogue et de concertation concernant les revendications exprimées par les travailleurs grévistes s'est tenue vendredi. Elle a donné lieu à l'adoption d'un accord satisfaisant toutes les parties », a indiqué le secrétaire général du Conseil syndical de ce complexe, affilié à l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Riadh Djemai. Selon ce dernier, les travailleurs ont obtenu gain de cause, et

leurs contrats seront reconsidérés par l'inspection du travail. Cette dernière procédera, pour 120 travailleurs, à la titularisation du statut de CTA à celui de CDD d'une année avec la possibilité de les intégrer progressivement dans des postes de travail permanents, et ce, à travers deux opérations : la première prendra en charge la régularisation de 50 travailleurs au mois de janvier, tandis que la deuxième procédera à la même opération au mois de mai pour le compte de 70 travailleurs. Par ailleurs, la direction s'est engagée à renoncer aux poursuites judiciaires engagées contre les travailleurs grévistes. Pour rappel, les travailleurs en CTA ont entamé il y a 13 jours un mouvement de protestation. Les

travailleurs ont, dans le sillage de leur contestation, procédé à l'occupation des espaces dédiés à l'acheminement de la fonte vers les aciéries, bloquant ainsi l'activité du haut fourneau n° 2 et par conséquent la chaîne de production du complexe sidérurgique d'El-Hadjar. Il faut rappeler que ce fleuron de l'industrie algérienne emploie 4 500 travailleurs, outre le capital expérience que détient le complexe d'El-Hadjar dans son domaine. Un comité de concertation composé de représentants des travailleurs protestataires, des syndicalistes et responsables du complexe Sider El Hadjar avait été installé pour tenter d'approfondir le dialogue, rapprocher les opinions entre les parties concernées et trouver

LA QUESTION DU JOUR

Une page se tourne en Syrie

Suite de la page une

Ce qui par contre reste de Daech dans cette partie de la Syrie, et qui n'est pas négligeable, voudra profiter du départ des forces américaines pour tenter de leur reprendre le terrain qu'ils ont dû précéderment leur concéder. Cette possibilité aussi a dû être discutée entre Trump et Erdogan, et peut-être aussi avec Poutine. En fait, rien ne permet de dire que Daech a les moyens de revenir en force. Si depuis son apparition, seuls les Américains l'avaient combattu, il y aurait peut-être des raisons de craindre que leur départ de Syrie (car après tout ils sont encore présents en Irak, où d'ailleurs ils viennent d'installer une deuxième base dans la province d'el Anbar) se traduise par un redéploiement de Daech. Cela fait quelque temps déjà que celui-ci a cessé d'exister en tant qu'entité étatique ou pro-étatique. Il n'a pas encore été éradiqué, certes, néanmoins il n'a plus les forces de prendre une région pour l'occuper durablement. Contrairement à ce que laissent supposer les Français et les Britanniques, qui n'ont pas été prévenus par les Américains de leur départ, et qui pour cette raison se croient obligés de dire qu'eux par contre vont rester, qu'ils n'ont pas l'intention d'abandonner les Kurdes à leur sort. La vérité c'est qu'eux aussi vont devoir quitter la Syrie, pour la bonne raison qu'ils y ont depuis le début à l'ombre des Américains, qui leur assurent la logistique nécessaire. Si dans un mois, comme il se dit, les 2 000 soldats américains seront partis, alors on peut être sûr qu'il en sera de même des quelque centaines de soldats français et britanniques. Trump n'a même pas pris la peine d'appeler les responsables français et britanniques pour les prévenir de sa décision. Il s'est par contre entretenu à ce sujet avec les Turcs, et longuement à ce qu'il semble. Le premier d'ailleurs à annoncer le départ des soldats américains, ce n'était pas Trump, mais le ministre turc des Affaires étrangères, ce qu'il a fait depuis Doha.

M. H.

des solutions à ce conflit.

Le complexe Sider El Hadjar emploie environ 4 500 travailleurs, dont 492 sont recrutés en CTA et 1 159 autres employés recrutés dans le cadre de contrats de travail à durée déterminée (CDD).

Louiza Ait Ramdane

Abdelhamid Mazri, P-DG de Transmex

«L'absence de canaux bancaires et la concurrence déloyale, principales contraintes»

■ Dans cet entretien accordé au Jour d'Algérie, Abdelhamid Mazri, P-DG de Transmex, met la lumière sur une activité nodale pourtant méconnue du grand public : le transport exceptionnel. Il explique comment Transmex, une des filiales du groupe Sonelgaz, est aujourd'hui une référence auprès des professionnels de l'énergie, de l'industrie ou de la pétrochimie, mais aussi évoque les principales contraintes de cette activité, en dépit desquelles il reste optimiste pour une externalisation de sa société tant au Maghreb qu'en Afrique.

Entretien réalisé par Lynda Naili

Le Jour d'Algérie : Vous revenez d'un 3^e déplacement en Mauritanie. A-t-il été concluant ?

Abdelhamid Mazri : Nous revenons effectivement d'un 3^e déplacement en Mauritanie en l'espace de deux mois. Il intervient dans le cadre de la septième assemblée générale du Comelec, Comité maghrébin de l'électricité

Concernant notre société, notre présence en Mauritanie est motivée, d'une part, pour faire du Marketing, faire connaître notre société Transmex, nos métiers, nos capacités et nos réalisations devant un parterre de professionnels du secteur de l'énergie. D'autre part, de prospecter des opportunités d'affaires qui pourraient s'offrir à nous dans ce pays voisin.

Accidents de la circulation 19 morts et 87 autres blessés au cours des dernières 24 heures

DIX-NEUF personnes ont perdu la vie et 87 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus au cours des dernières 24 heures, dans plusieurs régions du pays, selon un bilan établi hier par les services de la Protection civile. La wilaya d'El Bayadh déplore le bilan le plus lourd avec le décès de 9 personnes, alors que 2 autres ont été blessées suite à une collision entre un véhicule taxi et deux camions, survenue sur la RN 6, dans la commune de Bougtoub. Durant la même période, les secours de la Protection civile sont intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à 11 personnes intoxiquées par des fuites de monoxyde de carbone émanant d'appareils de chauffage et chauffe-bains, dans plusieurs wilayas, alors qu'une personne est décédée, intoxiquée par le gaz carbonique dans la wilaya de Tlemcen. En outre, les unités de la Protection civile sont intervenues pour l'extinction de 8 incendies urbains et divers dans plusieurs wilayas, ayant causé des blessures à 3 personnes, deux personnes à Chlef et une autre à Oum El Bouaghi.

G. H.

Sinon, nous sommes actuellement en négociation avec certains opérateurs mauritaniens, avec lesquels nous discutons très sérieusement sur des possibles partenariats d'avenir, et nous tenons à les concrétiser pour le marché mauritanien, voire celui des pays de l'Afrique de l'Ouest.

Comment évaluer aujourd'hui le poids du marché du transport exceptionnel en Algérie ?

En règle générale, nous considérons que la logistique joue un rôle primordial dans l'économie d'un pays. Elle permet de faire aboutir le produit ou le service au client. Dans notre domaine d'activité, la logistique du transport exceptionnel vient en amont des scoops industriels (projets structurants). En effet, sans cette activité qui intègre l'ingénierie du transport et de la manutention, le transit et le dédouanement des équipements et l'acheminement des équipements, il est difficile d'imaginer la construction de scoops industriels. Pour illustrer l'importance du transport exceptionnel, il faut savoir qu'il représente 2 à 3% du montage financier d'un projet industriel.

Quelle est la part de Transmex et dans quel segment particulièrement ?

Aujourd'hui Transmex est considéré comme leader en Algérie du transport exceptionnel. Nous estimons nos parts de marché à plus de 45% du marché global national. En termes de chiffres, de l'ordre plus de 6 milliards DA avec une année record (2015) de 3 milliards de DA, pour un marché global de plus de 14 milliards de DA. Notre flotte parcourt moyennement plus de 3 millions de kilomètres par an. Nous transportons en moyenne plus de 89 000 tonnes annuellement et nous manutentionnons également une moyenne de 36 000 tonnes/an.

En dehors de Sonelgaz et de Sonatrach, Transmex a contribué efficacement aux plus importants projets du pays, dont la réalisation de l'ensemble des centrales électriques, et à la quasi-totalité des postes électriques du pays, à la réalisation de complexes industriels et pétrochimiques à l'instar de la raffinerie de Sidi R'zine, des projets industriels tels que les cimenteries, les chemins de fer (trains, métros, tramways)...

Quels types de produits transportez-vous ?

Les équipements électriques et industriels essentiellement.



PH. E. Soraya J. A.

Toutefois, le transport exceptionnel étant en léger déclin, vu que les grands projets engagés sont aujourd'hui en finition, en termes de diversification, nous avons endossé depuis une année le transport des produits pétroliers, comme le transport de carburant pour le compte de Naftal. Ce qui représente véritablement pour Transmex un relais de croissance et une poche de diversification.

Quelles sont les entraves auxquelles vous faites face ?

Les principales entraves qui freinent notre activité sont celles liées à la route, c'est-à-dire les obstacles d'infrastructures que rencontrent nos convois exceptionnels (ouvrages d'art, ponts, etc...). Une partie de notre mission est justement de trouver les meilleures solutions de contournement de ces derniers, soit en empruntant un autre itinéraire, soit en réalisant des travaux d'aménagement pour le contournement de l'obstacle et permettre le passage du convoi.

Par ailleurs, la concurrence déloyale fait qu'aujourd'hui le marché est devenu de plus en plus difficile. Nous avons des concurrents essentiellement nationaux qui sont soit dans le transport ou dans le levage alors que Transmex est dans les deux segments. Au moment où, tel que l'indique la réglementation en vigueur, Transmex travaille en essieu/jour qui est l'unité de transport exceptionnel, pratiquement tous nos concurrents travaillent en tonne kilométrique à des tarifs souvent au rabais. Sur

un autre registre et puisque nous parlons d'internationalisation de nos activités, les deux principales difficultés qui nous empêchent d'exercer en dehors de l'Algérie sont l'absence de canaux bancaires et la qualité des infrastructures routières, ainsi que l'absence d'accompagnement en matière de subvention au profit des transporteurs.

Alors comment faire pour être plus compétitif lorsque l'on sait que la logistique d'une manière générale est l'un des maillons faibles à l'export ?

Concernant notre secteur d'activité, nous pourrions être très compétitifs avec la levée des obstacles cités plus haut. Le développement des infrastructures routières vers la Mauritanie, par exemple, nous permettrait de créer des représentations régionales en premier temps au niveau des zones frontalières (Tindouf), ce qui nous permettrait de réduire considérablement les délais d'intervention, les coûts et par conséquent être compétitifs sur le sol mauritanien.

Quels sont les chiffres phares de Transmex en 2018 ?

Nous prévoyons de clôturer l'exercice 2018 avec quelques 2,5 milliards DA de chiffre d'affaires. Lequel chiffre d'affaires est segmenté à 25% avec les filiales de Sonelgaz et 75% avec des clients externes dont plus de 90% avec des étrangers.

Nous avons investi durant cet exercice principalement dans les attelages (remorque-citerne)

pour développer notre segment de transport de carburant et de produits pétroliers, et dans les tracteurs de différents tonnages, les chariots élévateurs, les remorques, les grues... Aussi, pour une meilleure proximité et écoute du client, nous avons entamé la réalisation de notre programme infrastructures des représentations régionales au niveau de Relizane et de M'sila, voire Skikda, dès acquisition du terrain. Par ailleurs, la société s'est structurellement réorganisée pour mieux répondre aux nouvelles exigences du marché de la logistique.

En termes de chiffres, nous précisons que Transmex a consenti un investissement de plus de 860 millions de DA, soit plus de 40% de son chiffre d'affaires, dans les moyens de transport et de manutention.

En 2019, les investissements de notre société, qui compte près de 350 collaborateurs, vont connaître un bond considérable, pour se situer à hauteur de 1,6 milliard de DA, soit 70% de notre chiffre d'affaires 2019, et ce, dans le seul souci d'anticiper le marché et de maintenir notre position de leader du transport exceptionnel en Algérie.

Enfin, permettez-nous de rappeler que notre société exerce ses activités tout en étant certifiée selon les standards de la qualité et du respect de l'environnement, ainsi que le référentiel relatif à la santé et à la sécurité au travail (ISO 9001 / ISO 14001 / OHSAS 18001).

L. N.

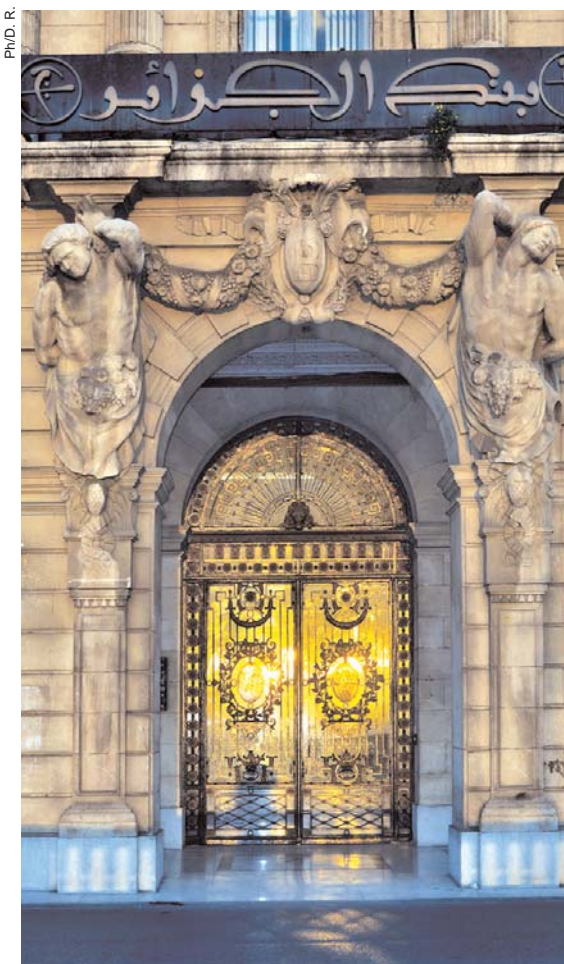
Finances

Redéploiement de l'inclusion pour une bancarisation accrue

■ La Banque d'Algérie a initié, durant l'année 2018, une large offensive en direction des banques pour le développement de l'inclusion financière aux fins d'une meilleure mobilisation des ressources financières dans un contexte marqué par l'objectif de diversification de l'économie.

Par Amel B.

Les banques ont été appelées à se mobiliser plus efficacement aux fins de la bancarisation de la liquidité monétaire thésaurisée et de sa canalisation vers les objectifs de financement de l'économie. L'enjeu est aussi la réduction de la liquidité monétaire en circulation dans l'informel et l'instauration de la confiance avec la clientèle épargnante dans un cadre d'une relation bancaire professionnelle et sereine. Dans ce sens, les banques ont été appelées à «se secouer» pour se conformer à leurs obligations en matière de publicité et de vulgarisation des conditions de banque afin de mettre en confiance les épargnants potentiels. En effet, en raison d'une interprétation, souvent abusive et non fondée, des dispositions de la loi régissant le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, certains guichets bancaires ont été à l'origine de refoulement de capitaux de manière arbitraire et sans justifications réglementaires. Cette interprétation restrictive que font certaines banques des dispositions réglementaires est constatée notamment en matière d'ouverture de comptes, d'acceptation des dépôts et de délais exagérés de mise à disposition des fonds. En conséquence, cette attitude a desservi les objectifs de l'inclusion financière et a généré, auprès des épargnants potentiels, un phénomène d'incompréhension et même de désaffection à l'égard des banques. Ce qui a été parmi les facteurs de la persistance de la sous-bancarisation. En effet, la circulation fiduciaire hors banques représente une certaine proportion de la masse monétaire (M2), évaluée à près de 33%, soit 4 675 milliards de dinars à fin 2017 se répartissant en encaisses transactionnelles et thésaurisation pour un montant



estimé entre 1 500 et 2 000 milliards de dinars auprès des entreprises et ménages, alors que le reste représente la circulation fiduciaire dans l'économie informelle, soit un montant allant entre près de 2 680 et 3 200 milliards de DA. Les mesures de drainage des

ressources financières ne concernent pas seulement la monnaie nationale mais également les devises thésaurisées dont les détenteurs font face à de différentes contraintes liées à l'ouverture des comptes, à l'alimentation et au fonctionnement de ces comptes et à la justification de l'origine des fonds. Ces

différentes contraintes n'ont pas permis le développement de l'inclusion financière à travers la collecte de cette épargne devises qui constitue un apport certain de par le nombre de comptes actifs (4,7 millions de comptes), de par le montant de l'épargne constituée (l'équivalent de près de 5 milliards de dollars) et de par le potentiel qu'elle pourrait receler. Par ailleurs, pour élargir l'éventail des produits et services bancaires touchant l'ensemble des segments de l'économie, dans le cadre d'une intermédiation bancaire et financière organisée et adaptée, le Conseil de la monnaie et du crédit a approuvé le règlement relatif aux conditions d'exercice, par les banques et établissements financiers, des opérations bancaires relevant de la «finance participative» portant sur les produits financiers conformes à la Charia. Ce règlement définit les règles applicables aux produits dits participatifs ne donnant pas lieu à perception ou versement d'intérêt. Il s'agit des produits appelés Mourabaha, Moucharaka, Moudaraba, Ijara, Istisna'a, Salam, ainsi que les dépôts en comptes d'investissement. Quant aux objectifs de ce règlement régissant cette activité spécifique des banques classiques universelles, il visent à prendre en charge les particularités de ce mode de financement et de collecte de ressources, à répondre au mieux aux attentes, actuelles et futures, des opérateurs économiques, à renforcer l'inclusion financière en contribuant à la mobilisation de l'épargne, en général, et particulièrement à celle circulant en dehors du circuit bancaire, selon la même source. L'autre mesure-phare de l'année est la décision du Conseil de la monnaie et du crédit d'augmenter le capital minimum requis des banques et des établissements financiers. Ainsi, le capital minimum requis des banques a été doublé pour

passer à vingt milliards de DA contre dix milliards de DA, tandis que le capital minimum requis des établissements financiers passe à 6,5 milliards de DA contre 3,5 milliards de DA, sachant que la précédente décision d'augmentation du capital minimum exigé date de décembre 2008. A travers cette mesure, il s'agit de mettre à niveau en matière de réajustement du montant du capital par rapport au seuil minimal réglementaire datant d'une décennie, et de donner à la place bancaire et financière un signal fort en termes de renforcement de son assise financière et de sa stabilité. Ce qui confère aussi aux banques et établissements financiers une capacité plus conséquente en matière d'intervention dans le financement de l'économie nationale.

Augmentation de la liquidité bancaire mais le déficit de la balance des paiements demeure élevé

Dans le sillage de la mise en œuvre du financement non conventionnel, la liquidité bancaire s'est nettement améliorée durant cette année en passant de 1 380,6 milliards de dinars (mds DA) à fin décembre 2017 à 1 500 mds DA à la fin octobre 2018.

Quant aux crédits à l'économie, ils ont enregistré une hausse au 1^{er} semestre 2018 en s'établissant à 9 408 mds DA à fin juin 2018 contre 8 880 mds DA à fin décembre 2017. Sur le plan des finances extérieures, une baisse a été enregistrée dans le déficit du solde global de la balance des paiements, qui est passé à 7,93 milliards de dollars à la fin juin 2018 contre un déficit de 11,06 milliards de dollars à la fin juin 2017. Mais les réserves de change de l'Algérie se sont amenuisées en baissant à 88,6 milliards de dollars à fin juin 2018 contre 97,33 milliards de dollars à fin décembre 2017. Ainsi, en dépit de la remontée du prix moyen du pétrole à près de 71 dollars durant le 1^{er} semestre 2018, en contexte de baisse des quantités exportées, le déficit du solde global de la balance des paiements (et corrélativement l'érosion des réserves de change) demeure encore relativement élevé. Dans ce sens, des efforts supplémentaires d'ajustement sont nécessaires pour rétablir les équilibres macroéconomiques afin d'assurer la viabilité de la balance des paiements et de limiter l'érosion des réserves officielles de change à travers un vaste programme de réformes structurelles.

A. B./APS

Finlande

Le chômage poursuit sa décrue, à 7,1% en novembre

Le taux de chômage en Finlande a poursuivi sa décrue en novembre, à 7,1% en tendance, en baisse de 0,1 point sur un mois, a indiqué l'Institut finlandais

de la statistique. En données brutes, le taux de chômage a également cédé 0,1 point par rapport à octobre, à 6,2%. Sur un an, il a baissé de 0,9 point. Le nombre

d'actifs a progressé de 38 000 par rapport à novembre 2017 tandis que celui des personnes inscrites au chômage s'est réduit de 22 000, pour un taux d'activité de

72%. En Finlande, le taux de chômage décroît depuis un pic à 9,5% en juin 2015, un mois après l'entrée en fonction du gouvernement de centre-droit qui a déroulé un programme d'austérité drastique pour sortir le pays, membre de la zone euro, de la récession. Début août, l'agence d'évaluation financière Fitch a estimé que le potentiel de croissance de la Finlande, seul pays nordique membre de la zone euro, s'était amélioré. L'agence a revu à la hausse la perspective du pays, passée de «stable» à «positive», et confirmé la notation de sa dette souveraine «AA+».

M. Y.

USA

L'inflation ralentit en novembre

L'inflation sur un an aux Etats-Unis a nettement ralenti en novembre, selon l'indice PCE, mesure favorite de la Fed pour observer la hausse des prix, selon les données publiées vendredi par le département du Commerce. Le mois dernier, l'in-

dice des prix basé sur les dépenses de consommation a augmenté de 0,1% sur le mois et de 1,8% sur un an, soit en-dessous de l'objectif de 2% de la banque centrale américaine (Fed), qui vient d'augmenter ses taux mercredi. Les dépenses des

ménages ont ralenti en novembre par rapport au mois précédent avec une progression de 0,4% en-dessous de ce qu'attendaient les analystes. Les revenus des ménages sont aussi en hausse de 0,2% grâce à une progression équivalente des salaires.

R. E.

Souk Ahras

Plus de 4 700 hectares consacrés aux légumes secs

■ La campagne de culture des légumes secs de la saison agricole 2018-2019, lancée récemment dans la wilaya de Souk Ahras, cible une superficie globale de 4 728 hectares, a-t-on appris auprès de la direction des services agricoles (DSA).

Par Zineddine L.

Pas moins de 3 243 hectares parmi cette surface ont été réservés aux lentilles, 1 174 hectares pour les pois chiches alors que 256 ha sont consacrés pour les fèves, 31 ha pour les petits pois ainsi que 26 hectares pour le haricot blanc, ont détaillé les responsables de ce secteur. Les services de la DSA prévoient la réalisation d'une production de l'ordre de 46 549 quintaux de lentilles avec une moyenne de rendement de 14 quintaux/hectare des lentilles, de 16 656 quintaux de pois-chiches pour un rendement de 14 qx / ha et une production de 3 348 qx de fèves

avec une moyenne de 13 qx / ha, a-t-on fait savoir. Il est prévu également, selon la même source, la production de 590 quintaux de petits pois (19 quintaux / hectare) en plus de 294 quintaux d'haricot blanc (11 quintaux / hectare). Soulignant que la superficie emblavée jusqu'au début de la semaine en cours au titre de cette campagne qui se poursuivra d'ici la fin du mois de janvier 2019, a atteint 986 hectares, la même source a signalé que la surface réservée dans la wilaya aux légumes secs a connu une hausse passant de 2 000 hectares recensés au titre de la saison agricole précédente à 4 728 hectares dénombrés actuellement. L'exécution des pro-



grammes de réduction des terres en jachère et leur introduction parmi le cycle productif, l'organisation des campagnes de sensibilisation liées à ce sujet et sur cette filière qui connaît un engouement de la part des agriculteurs ainsi que la disponibilité des semences de meilleure qualité, sont les facteurs qui ont favo-

risé cette augmentation, a précisé la même source. La DSA a indiqué dans ce même contexte que l'application de la stratégie de la tutelle visant le développement de la filière des légumes secs est également à l'origine de la hausse de cette superficie. La production des lentilles enregistrée dans la wilaya de Souk

Ahras la récente saison agricole a atteint 38.000 quintaux et a permis la réalisation du tiers de la récolte à l'échelle nationale à la faveur du suivi de l'itinéraire technique de cette culture concentrée dans les localités de Merahna, de Tifach, de Taoura, de Khedara, d'Ouillen et de Bir Bouhouche, a-t-on affirmé. **Z. L./APS**

Laghouat / Communes d'Oued-Morra et Oued-M'zi

Plusieurs opérations de développement en cours

Plusieurs projets de développement, inscrits au titre de différents programmes de développement de l'année 2018, sont en cours de réalisation ou en voie de lancement dans les communes d'Oued-Morra et Oued-M'zi (Laghouat) pour l'amélioration du cadre de vie des citoyens, a-t-on appris des responsables de ces collectivités. Les projets retenus pour la commune d'Oued-Morra portent sur la réhabilitation de l'éclairage public par l'exploitation de lampadaires électriques économiques, la réception du projet de réalisation du réseau d'évacuation des eaux pluviales, la réalisation d'ouvrage d'art dans la localité d'El-Arâar et le raccordement de 150 lots de terrain à bâtir aux réseaux d'eau potable et d'assainissement, a-t-on indiqué. Cette commune s'est vue accorder également, en matière d'habitat, un programme de 110 logements publics locatifs livrable avant la fin du premier semestre de 2019, en plus de la réception prochaine d'un projet de réalisation de 35 km de pistes

d'accès agricole. La commune d'Oued-M'zi a, pour sa part, enregistré la réception d'un projet de 43 logements publics locatifs, susceptible de satisfaire la demande locale sur ce type d'habitat, en attendant le lancement du projet de raccordement de 250 lots de terrain à bâtir aux

réseaux divers (VRD). Les responsables de cette collectivité ont fait état également de la poursuite des travaux d'aménagement du stade de la localité de Remilia, en plus de la réalisation d'un terrain avec pelouse synthétique à l'école "Ziani Tahar" et la réalisation de travaux de restaura-

tion des écoles primaires de cette commune. Cette collectivité, située au cœur du mont El-Gâada, vient d'enregistrer, dans le cadre de l'amélioration du service public, la réception de la première tranche du projet de réalisation du nouveau siège de la commune. Le wali de

Laghouat, Ahmed Meguellati, a appelé, lors de sa visite dans la région, au respect des délais de réalisation des projets et de la qualité des travaux, en optant pour des entreprises répondant aux normes et critères.

Anissa H.

M'sila

85% des cantines scolaires offrent des repas chauds

Pas moins de 85 % des cantines scolaires de la wilaya de M'sila ayant fait l'objet d'opérations de modernisation et de réhabilitation, offrent des repas chauds aux scolarisés, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Parmi les 682 cantines scolaires recensées dans la wilaya, 577 assurent des repas chauds, contre 50 % enregistrés durant les années 2014 et 2015, où seulement 250 cantines scolaires équipées fournissaient des repas chaud aux scolarisés parmi les 500 cantines existantes durant cette période, ont précisé les mêmes services. Un total de

131 000 élèves majoritairement en zones rurales de la wilaya, bénéficient actuellement des prestations de ces structures de restauration, ont fait savoir les mêmes services qui œuvrent à la généralisation des cantines scolaires à travers 685 écoles contre 682 dénombrés actuellement. Des efforts sont consentis pour la généralisation des repas chauds dans 682 cantines par la mobilisation au cours des deux dernières années d'un montant financier supplémentaire estimée à 2,200 milliards DA consacré pour la réhabilitation et l'acquisition des équipements des can-

tines scolaires, ajoute la même source. Dans la wilaya de M'sila, les ressources humaines des cantines scolaires ont été soutenues par le recrutement de 1 400 agents ayant bénéficié d'une for-

mation liée dans la restauration des collectivités et sont actuellement opérationnels à travers l'ensemble des écoles primaires, a-t-on signalé de même source.

T. KH.

Constantine

Réception «prochaine» de deux établissements scolaires à El Khroub

Deux établissements scolaires, une école primaire et un collège d'enseignement moyen (CEM), seront mis en service «juste après les vacances d'hiver» dans la commune d'El Khroub (Constantine), a-t-on appris jeudi à la direction de l'Éducation. Le nouveau CEM, baptisé du nom du chahid «Abdelmadjid Aggoune» est situé au pôle urbain Massinissa avec une capacité de 19 classes, alors que l'école primaire baptisée «Hachemi Outili» est implantée à la cité des 3 250 logements à l'unité de voisinage (UV) 20 dans la ville Ali Mendjeli pour une capacité d'accueil de 480 élèves, a indiqué à l'APS, le chef service de la programmation et de suivi auprès de la direction de l'éducation, Makhlof Siouane. Précisant

que ces deux infrastructures scolaires avaient été réalisées en 8 mois, le même responsable a fait part de la réception d'«ici à la prochaine rentrée scolaire» de cinq écoles primaires, quatre CEM et deux lycées, tous en réalisation au pôle urbain Massinissa, pour accompagner, a-t-il ajouté les opérations de relogements prévues. Le chef service de la programmation et de suivi auprès de la direction de l'éducation qui a fait état également de la réception à la prochaine rentrée scolaire à la ville Ali-Mendjeli de deux CEM, et trois lycées, a mis l'accent sur l'importance de ces infrastructures scolaires dans l'allègement de la surcharge des classes que connaissent ces deux agglomérations urbaines. **R. R.**

Oum El Bouaghi

Confirmation de plus de 80 cas de fièvre aphteuse

Un total de 89 cas de fièvre aphteuse touchant le cheptel ovin a été recensé depuis le début de cette semaine dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, a-t-on appris auprès de la direction local des services agricoles. Les cas signalés par l'inspection vétérinaire relevant de ce secteur ont été découverts dans trois foyers de cette maladie dans les communes de Ksar Sbahi (40 cas), Ain Diss, où 12 cas de fièvre aph-

teuse ont été confirmés et 6 autres cas à Fekirina, a précisé à l'APS le directeur local des services agricoles Laâla Maâchi. Trente-cinq têtes ovines ont également péri, selon la même source, soulignant que la plupart de ces cas ont touché des ovins ne dépassant pas un an. Concernant le volet lié à la prévention de cette maladie, M. Maâchi a ajouté que «les services vétérinaires ont pris toutes les

mesures nécessaires» telles que «l'isolement des animaux infectés et le nettoyage des étables des ovins». Les services vétérinaires effectuent des visites des étables des 29 communes de la wilaya afin d'inspecter le bétail, de conseiller les éleveurs à la protection de leurs troupeaux contre la fièvre aphteuse et de mettre fin à la propagation de la maladie, a-t-on signalé de même source. **N. T./APS**

Touristes scandinaves tuées au Maroc

Neuf nouvelles arrestations par la police antiterroriste marocaine

■ Neuf personnes ont été arrêtées jeudi et vendredi dans plusieurs villes du Maroc pour leurs liens présumés avec l'assassinat de deux touristes scandinaves dans le sud du Maroc, a annoncé l'unité antiterroriste de la police marocaine.

Par Farid M.

Les mis en cause ont été interpellés pour leurs «liens présumés avec les auteurs de l'acte terroriste» ayant coûté la vie à Louisa Vesterager Jespersen, une étudiante danoise de 24 ans, et Maren Ueland, une Norvégienne de 28 ans, selon un communiqué du Bureau central d'investigations judiciaires (BCIJ). Les perquisitions, menées à Marrakech (centre), Essaouira, Sidi Bennour et Chtouka-Aït Baha (ouest), et Tanger (nord), ont permis la saisie de «plusieurs équipements électroniques, d'un fusil de chasse, d'armes blanches (...) d'un uniforme militaire et de matériaux susceptibles d'être utilisés dans la fabrication d'explosifs», a ajouté le BCIJ. Au total, treize personnes ont été arrêtées depuis

lundi au Maroc pour leurs liens présumés avec l'assassinat des deux touristes. Les quatre suspects directs du meurtre ont été interpellés entre lundi et jeudi à Marrakech. Les neuf personnes arrêtées vendredi sont soupçonnées d'avoir été en lien avec eux.

Les corps acheminés vers Copenhague

Un avion transportant les corps des deux randonneuses scandinaves assassinées dans le sud du Maroc a décollé vendredi à destination de Copenhague, au Danemark, ont rapporté des médias, citant une source policière. L'avion à bord duquel se trouvaient les corps de la Danoise Louisa Vesterager Jespersen et de la Norvégienne Maren Ueland a quitté l'aéroport de Casablanca vers 12h15 (11h15 GMT), a précisé la même



source. Les services de renseignement danois (PET) ont indiqué avoir authentifié une vidéo montrant le meurtre de l'une des

deux jeunes victimes. La vidéo d'une extrême violence a été relayée sur les réseaux sociaux, montrant l'un des meurtriers pro-

noncer plusieurs fois les mots «revanche». Lors d'un point de presse jeudi, le porte-parole du gouvernement, Mustapha Khalfi, a dénoncé un acte «terroriste». Les corps des deux jeunes randonneuses avaient été découverts lundi sur un site isolé dans le Haut-Atlas. L'une d'elles a été «décapitée», selon une source proche du dossier. L'affaire de l'assassinat des deux touristes scandinaves continue de susciter inquiétude et consternation internationale, alors que les autorités marocaines ont dit avoir arrêté quatre suspects liés à ce crime.

Pillage des richesses du peuple sahraoui

Le Front Polisario déplore l'implication des peuples européens

Le Front Polisario a souligné sa détermination à recourir à toutes les voies offertes, y compris la justice européenne pour défendre les droits du peuple sahraoui et sa souveraineté sur ses richesses, appelant, à cet égard, les gouvernements de l'Union européenne (UE) à mettre fin immédiatement à ce processus, qui implique malheureusement les peuples européens dans le pillage flagrant des ressources d'un peuple démuné et opprimé qui a vu ses terres occupées par la force militaire. Le Secrétariat national du Front Polisario a salué, dans un communiqué sanctionnant les travaux de sa 9e session ordinaire, présidée par Ibrahim Ghali, président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), les arrêts consécutifs de la cour de justice de l'Union européenne (CJUE) portant annulation de tout accord de ce genre, englobant les territoires, l'espace ou les eaux territoriales du Sahara Occidental sans le consentement du peuple sahraoui, à travers son unique et légitime représentant, le Front Polisario, affirmant, à ce propos, que les positions adoptées par la France et l'Espagne à ce sujet étaient «une violation manifeste de la loi européenne, du droit international et du droit humanitaire international». La position de l'UE entrave les efforts consentis par l'émissaire onusien pour le Sahara Occidental, Horst Kohler ayant permis d'insuffler une nouvelle dynamique au processus de résolution du conflit, a estimé le secrétaire national du Front Polisario. Evoquant la position de l'Espagne, le Front Polisario s'est félicité des conclusions de la Conférence européenne de soutien et de solidarité avec le peuple sahraoui (EUCOCO) qui s'est tenue cette année à Madrid, des conclusions qui ont «consolidé l'efficacité du mouvement international de solidarité avec le peuple sahraoui et son combat juste». Le secrétaire national du

Front Polisario a salué la solidarité du peuple de l'Etat espagnol, rappelant la responsabilité juridique, historique et morale de ce dernier à l'égard du peuple sahraoui, en tant que force directrice légale du Sahara occidental. L'Espagne doit jouer pleinement son rôle dans le parachèvement du processus de décolonisation du Sahara Occidental en permettant à son peuple d'exercer son droit inaliénable à l'autodétermination et l'indépendance. Le Front Polisario a salué par ailleurs, l'Armée de libération sahraouie dans ses «missions de protection des territoires libérés contre toutes les menaces ou dangers qui ciblent la sécurité et la paix de la nation et du citoyen, notamment à la lumière d'une politique Magrébine systématique, basée sur l'extension, l'agression et le trafic de drogue, ainsi que le soutien et l'encouragement des bandes du crime organisé et des groupes terroristes qui menacent la paix et la stabilité dans toutes la région». Le Polisario a renouvelé son appel pour la libération des prisonniers politiques sahraouis du groupe de Gdeim Izik, des étudiants prisonniers et de tous les prisonniers politiques détenus dans les prisons marocaines, et à dévoiler le sort des disparus sahraouis victimes de l'invasion militaire marocaine du Sahara Occidental depuis le 31 octobre 1975. Concernant les mines antipersonnel qui ont fait des milliers de victimes parmi les enfants du peuple sahraoui, le Polisario a demandé la destruction du mur construit par le Maroc.

Les efforts du CSI en faveur d'une solution au statu quo salués

Le Front Polisario a salué, en outre, les efforts déployés au niveau du Conseil de sécurité international (CSI) qui ont permis de solutionner le statu quo régnant dans le pro-

cessus de règlement de la question sahraouie, tout en insistant sur la mise en œuvre urgente de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso). Le communiqué de la 9e session du Secrétariat national du Front Polisario a dénoncé une nouvelle fois les graves violations des droits de l'Homme commises par l'occupant marocain, appelant l'ONU à assumer sa responsabilité et à intervenir rapidement, en dotant la Minurso d'un mécanisme de protection des droits de l'Homme. Abordant la première conférence internationale des Mouvements de libération en Afrique abritée par le Front Polisario et la commémoration du centenaire de Nelson Mandela, le SN du Polisario a loué la position de principe de l'Union africaine (UA), en sa qualité de premier concerné par une affaire purement africaine et partenaire de l'ONU, réclamant le parachèvement de la décolonisation sur le continent africain. Une démarche concrétisée par la décision du sommet de Nouakchott portant formation d'une troïka devant assurer le suivi et contribuer au processus de règlement. Dans ce contexte, le SN a salué l'appel lancé par l'UA aux deux Etats membres de l'organisation panafricaine, en l'occurrence la République sahraouie et le royaume du Maroc, pour des négociations directes de bonne foi et sans conditions préalables. Le communiqué du Front Polisario a rappelé, par ailleurs, que l'adhésion du Maroc à l'UA requiert un engagement clair et complet de la part du royaume vis-à-vis des dispositions de l'acte constitutif de cette organisation. L'UA devant veiller à la stricte application de ses décisions, notamment le respect des frontières héritées à l'indépendance et le règlement pacifique des conflits entre ses Etats membres.

S. A./ R.M.

Un rassemblement réunit 500 personnes en Norvège

Un rassemblement a réuni quelque 500 personnes vendredi soir dans la ville norvégienne de Bryne (sud-ouest), après la mort de Maren Ueland, tuée dans le sud du Maroc avec son amie danoise Louisa Vesterager Jespersen. Les organisateurs ont insisté sur le fait que le rassemblement n'était pas tant une commémoration qu'une manière de témoigner son soutien à l'égard des proches de Maren Ueland, elle-même originaire de Bryne, une municipalité d'à peine 12 000 habitants. «La famille Maren est dans une situation terrible. Ils (ses membres) sont sous le choc et éprouvent une profonde tristesse, ce que tout le monde au courant de cette affaire, peut comprendre», a déclaré Ragnar Falck Paulsen, l'avocat de la famille, à la chaîne de télévision nationale NRK. Les parents et de nombreux proches de la jeune femme ont pris part au rassemblement à la leur des flambeaux, rapporte NRK.

F. M./ agences



Yémen

Des observateurs de l'ONU en route pour le pays

■ Le Conseil de sécurité de l'ONU a décidé vendredi à l'unanimité d'envoyer des observateurs civils au Yémen afin notamment de sécuriser le fonctionnement du port stratégique de Hodeida et de superviser l'évacuation des combattants de cette ville.

Par Ros C.

Une résolution rédigée par le Royaume-Uni, adoptée par les 15 membres du Conseil, entérine également les acquis obtenus lors des récentes consultations inter-yéménites tenues en Suède. Le texte insiste sur «le plein respect par toutes les parties du cessez-le-feu décrété pour la province de Hodeida». Il autorise l'ONU «à établir et à déployer, pour une période initiale de 30 jours à compter de l'adoption de la résolution, une avant-garde pour commencer un travail d'observation», sous la direction du général néerlandais à la retraite Patrick Cammaert. La Chine et la France se sont félicitées de l'«unité» retrouvée du Conseil de sécurité. «La résolution adoptée à l'unanimité est un fort signal d'unité et d'engagement du Conseil et affirme tout son poids derrière les efforts de l'ONU au Yémen», a relevé l'ambassadeur français, François Delattre. Selon l'ONU, Patrick Cammaert, qui a effectué plusieurs missions dans le monde pour l'organisation comme Casque bleu, était attendu vendredi à Amman, avant

d'aller à Sanaa et Hodeida à des dates non précisées. Au cours de sa carrière, il a commandé entre 2000 et 2002 une mission de Casques bleus en Ethiopie et en Erythrée et occupé en 2005 des fonctions de commandement en République démocratique du Congo. Il a aussi œuvré pour l'ONU au Cambodge et en Bosnie. Des diplomates ont évoqué le déploiement à Hodeida et ses environs de 30 à 40 observateurs – des civils ayant des expériences militaires – pour garantir l'arrêt des hostilités et sécuriser l'aide humanitaire. Des membres de l'avant-garde sont déjà en route pour la région, a précisé vendredi l'ONU. Les consultations inter-yéménites en Suède ont notamment permis d'aboutir à un cessez-le-feu à Hodeida, entré en vigueur mardi, et à la décision d'un retrait des combattants de cette ville. Les ports d'Al-Salif et de Ras Issa sont également concernés par des mesures de cessation des hostilités et d'évacuation de combattants. Un accord est aussi intervenu pour un échange de prisonniers, également entériné par la résolution du Conseil. Les deux parties, rebelles chiites Houthis et forces gouvernemen-

tales soutenues la coalition arabe dirigée par l'Arabie saoudite sunnite, avaient donné en Suède leur accord pour que l'ONU supervise les activités du port de Hodeida. Cette ville portuaire par où transite la majeure partie de l'aide humanitaire destinée au Yémen est un enjeu stratégique dans la guerre opposant depuis 2015 les Houthis, appuyés par l'Iran, aux forces progouvernementales. En dépit d'une demande il y a une semaine d'un appel de l'émissaire de l'ONU pour le Yémen, Martin Griffiths, à envoyer au plus vite des observateurs au Yémen, les discussions du Conseil de sécurité ont traîné en longueur. A la demande des États-Unis, une mention accusant nommément l'Iran de soutenir des attaques de Houthis avait été ajoutée au texte. La Russie est intervenue pour menacer d'utiliser son veto si cette mention était gardée. Une offre de compromis a remplacé le mot Iran par une condamnation du soutien apporté aux Houthis, «quelle que soit sa source». Dans la résolution adoptée vendredi, l'ensemble du paragraphe concerné a été supprimé. D'autres paragraphes ont aussi disparu: un relatif à des aspects de la situation humanitaire dans le pays et un autre sur la mise en responsabilité des auteurs d'atrocités et de destructions au Yémen, qui visait tant les forces gouvernementales que la



coalition dirigée par l'Arabie saoudite. Louis Charbonneau, directeur de l'ONG Human Rights Watch, a critiqué cette dernière suppression, tout comme Oxfam. «Le Conseil devrait envisager des sanctions ciblées contre les responsables des pires violations, incluant des responsables saoudiens, émiratis et Houthis», a-t-il réclamé dans un communiqué. L'Arabie Saoudite «remercie les parties koweïtienne et américaine d'avoir trouvé la formule appropriée pour la résolution» et estime qu'avec des observateurs présents sur le terrain, les Houthis «vont perdre leur marge de manœuvre», dans un communiqué de l'agence de presse officielle saoudienne. Membre non-permanent du

Conseil, la Bolivie s'est, de son côté, vivement élevée après le vote contre la manière dont se sont déroulées les négociations. «Nous exigeons d'être pris en considération», a lancé la représentante de ce pays, évoquant un «manque de transparence et de respect». Sans compter les renouvellements annuels du régime de sanctions concernant le Yémen, il s'agit de la première résolution adoptée par le Conseil de sécurité depuis 2015 et l'entrée en guerre de la coalition arabe. Le texte adopté alors réclamait aux Houthis de quitter toutes les emprises au Yémen acquises par les armes.

R. C.



Points chauds

Mesures

Par Fouzia Mahmoudi

Si le mouvement des «gilets jaunes» commence, d'après les médias français, à s'essouffler, les manifestations à Paris réunissant de moins en moins de participants, le gouvernement s'est engagé à prendre des mesures pour apaiser la colère des contestataires qui continuent toutefois à se retrouver autour des ronds-points, un peu partout en France. En effet, en réponse à la crise des «gilets jaunes», le Sénat français a adopté définitivement hier des mesures d'urgence économiques et sociales pour «apaiser» le pays, à la veille d'une nouvelle journée de mobilisation. Le projet de loi, voté à main levée, traduit plusieurs des annonces sociales formulées par le président Emmanuel Macron le 10 décembre : défiscalisation des heures supplémentaires, exonération élargie de la hausse de la CSG pour des retraités et possibilité pour les entreprises de verser une «prime exceptionnelle» de 1 000 euros, exonérée de toutes cotisations sociales et d'impôt sur le revenu, à leurs salariés rémunérés jusqu'à 3 600 euros. Il n'y aura a priori pas de saisine du Conseil constitutionnel et le texte devrait être promulgué rapidement, pour une mise en œuvre début 2019. La ministre du Travail, Muriel Pénicaud, a salué «l'esprit de responsabilité» des sénateurs, à majorité de droite, ainsi que leur «volonté de participer au rétablissement rapide d'un climat d'apaisement» dans le pays. Les sénateurs LR (droite) ont voté pour, pas «par adhésion» mais par «responsabilité», selon leur chef de file Bruno Retailleau. Les sénateurs LREM et de l'Union centriste, ainsi que les Indépendants et RDSE (à majorité radicale) ont fait de même. Les socialistes se sont abstenus, promettant au gouvernement une «haute surveillance démocratique et sociale» dans les temps à venir. Les communistes se sont également abstenus sur «des mesures notoirement insuffisantes» et ne faisant pas contribuer «les plus riches à l'effort». Leur présidente Eliane Assassi a critiqué un «président de la République enfermé dans une posture jupitérienne». Mais le plus important est de savoir quelles seront les réactions des «gilets jaunes» à ces mesures désormais concrètes et si elles suffiront à leur faire abandonner leur mobilisation ou si la contestation continuera au vu des «maigres» mesures prises par Emmanuel Macron face à leur colère.

F. M.

États-Unis

Le pays est entré en période de «shutdown»

Les États-Unis sont entrés hier matin en période de «shutdown», la paralysie partielle des administrations fédérales, après l'échec des tentatives de compromis entre le Congrès et la Maison-Blanche sur le budget et le financement d'un mur à la frontière mexicaine voulu par Donald Trump. Depuis hier à 00h01 (05h01 GMT), des administrations ne peuvent plus être financées et devraient dans les prochains jours réduire leurs activités. Du fait de cette fermeture partielle du gouvernement, des centaines de milliers de fonctionnaires pourraient être placés en congé sans solde ou être forcés de travailler sans être payés, à quelques jours de Noël. Malgré d'ultimes tractations, les parlementaires ne sont pas parvenus à sortir de l'impasse autour du financement de la construction d'un mur à la frontière avec le Mexique, l'une des principaux engagements du président Donald Trump. Les parlementaires du Sénat et de la Chambre des représentants ont remballé leurs affaires pour la soirée vendredi. Les travaux devraient reprendre hier à midi

(17h00 GMT). «Espérons que ce shutdown ne durera pas longtemps», a déclaré Donald Trump dans une vidéo postée sur Twitter. Pourtant, les positions des derniers jours ont semblé très éloignées. D'un côté, le président républicain, qui a fait de la lutte contre l'immigration clandestine son cheval de bataille, a fait savoir qu'il n'apposerait pas sa signature sur une loi budgétaire ne comprenant pas une enveloppe de 5 milliards de dollars pour payer le mur. Il avait ainsi rejeté jeudi un compromis de court terme du Sénat permettant de financer le gouvernement jusqu'au 8 février car il ne comprenait pas suffisamment de moyens pour le contrôle des frontières. De l'autre, les élus démocrates qui ne veulent absolument pas de ce mur. Début janvier, ils seront de nouveau majoritaires à la Chambre des représentants après leur victoire électorale de novembre, ce qui rendra encore plus délicat le passage d'une telle loi. L'actuelle majorité républicaine avait approuvé jeudi soir un nouveau texte qui va dans le sens des exigences du président, incluant un

financement de son mur à hauteur de 5,7 milliards. Jusqu'ici, c'est au Sénat que le bât blesse pour Donald Trump. Ne disposant que d'une majorité républicaine de 51 sièges sur 100, il se heurte à la majorité des 60 voix nécessaires pour l'adoption d'une loi budgétaire. Une fenêtre de négociations semblait toutefois possible. Le président réclame qu'à défaut de ces 5 milliards pour son mur soit consacré un montant substantiel à la sécurité aux frontières. Vendredi soir, des sénateurs ont expliqué à la presse que les responsables des deux partis au sein du Congrès avaient négocié en coulisses avec la Maison-Blanche, en particulier avec le vice-président Mike Pence ainsi qu'avec Jared Kushner, gendre et conseiller de M. Trump, ou encore avec le prochain secrétaire général par intérim de la Maison-Blanche Mick Mulvaney. Ils ont négocié sur un compromis qui prévoirait une enveloppe de 1,6 milliard de dollars pour la lutte contre l'immigration illégale, a expliqué à l'AFP le sénateur républicain John Cornyn.



Festival international de musique andalouse et des musiques anciennes

Des spectacles de haute facture pour un public nombreux

■ La treizième édition du Festival international de musique andalouse et des musiques anciennes d'Alger propose, dès son ouverture, des spectacles pleins de créativité et de musique à découvrir. Le public se régale chaque soirée avec des musiques interprétées par des musiciens du monde, se réunissant pour créer la joie et passer des moments pleins de créativité. Cette édition est marquée aussi par la participation d'artistes de renommée internationale à l'image du «Duo Merline» de Suède, la chanteuse grecque Eléna Vasileiadi et autres.

Par Abla Selles

Le public est très satisfait des soirées musicales organisées dans le cadre de la treizième édition du Festival international de la musique andalouse et des musiques anciennes d'Alger. Cet événement qui propose à chaque fois des musiques nouvelles pour le public algérien, propose chaque soirée des spectacles de haute facture animés par de grands noms de la musique universelle ainsi que de jeunes artistes. En effet, la soirée inaugurale a été marquée par la prestation de l'artiste algérien Ahmed Tkjout, connu sous le nom de Hamidou. Animant la soirée d'ouverture avec le grou-

pe espagnol Ziryab Calo, le chanteur du style «Hawzi» Hamidou a enchanté le public en début de soirée, avec une panoplie de chansons, lancée par le morceau «Ana Elledhi Biya» dans le mode «Inkilab Sika», suivie de «Ya Badi El Hassen» (Insiraf Sika) et «Ya men tara» (Qsid). Puis il a cédé la scène au groupe espagnol Ziryab Calo mené par le chanteur et guitariste Suhail Serghini qui a interprété plusieurs morceaux gitans, espagnols et orientaux. S'inspirant de l'ancien patrimoine musical andalou, «Ziryab Calo», dont le style musical est une fusion entre musique orientale ancienne et musique espagnole moderne (Flamenco et Copla), a transporté le public

dans un monde mirifique où le son est roi (guitare, flûte et oud). Il y a aussi l'Ensemble de l'Association «El Djazira» de Kouba et ses 31 instrumentistes, dont une dizaine de femmes, sous la direction de Nesma Mohammedi à la kouitra, qui ont marqué le public de la treizième édition de ce festival qui était, entre autres, une occasion pour les jeunes artistes de prouver leur talent. D'ailleurs, le programme proposé par l'association était chaleureusement applaudi par l'assistance venue très tôt pour passer d'agréables moments musicaux. Les musiciens de cette association comme ses solistes ont démontré un professionnalisme indiscutable en interprétant une «Nouba



Maya» dans ses différentes déclinaisons rythmiques et mélodiques. Quant à la soirée de vendredi, elle a été une occasion d'échange artistique entre des musiciens et chanteurs de différents pays, à l'image du duo présenté par «Duo Merline» de Suède et «Agora», où les musiques anciennes et modernes des deux pays se sont réunies pour créer une ambiance festive. Après le passage remarquable du duo suédois Merline, connu par son caractère intimiste mettant en avant la finesse de jeu des musiciens et le timbre original de leurs instruments, le projet du duo Agora était présenté au public. Il faut savoir que Agora est un projet artistique de

musique fusion et d'échange interculturel, portant sur les patrimoines grec et algérien, interprété par Lamia Ait Amara et Eléna Vasileiadi. Le duo s'est imposé sur la scène de l'Opéra d'Alger, mettant en valeur les musiques algérienne et grecque dans une fusion harmonieuse. Les deux artistes, avec des voix mélodieuses, ont enchanté l'assistance avec des morceaux musicaux mêlant l'ancien et le moderne.

Il est à rappeler que la treizième édition du Festival international de la musique andalouse et des musiques anciennes se poursuit jusqu'au 25 du mois de décembre courant à l'Opéra d'Alger Boualem Bessaih.

A. S.

Festival national du théâtre pour enfant à El Tarf Une forte affluence pour la première édition

La première édition du Festival du théâtre national pour enfants a été ouverte jeudi après-midi à la bibliothèque principale de lecture publique Louise-Françoise d'El Tarf, à l'initiative de l'association locale culturelle «El Amel» pour la promo-

tion du patrimoine et du tourisme. Placée sous le slogan «le théâtre, éducation et créativité», cette première édition, dont le coup d'envoi a été donné par le chef de l'exécutif local, a transporté les enfants, venus en nombre, dans le monde joyeux

des belles histoires et des couleurs. L'édition propose 17 spectacles qui seront assurés par des troupes et associations culturelles conviées des villes de Sétif, El Tarf, El Oued, Cheraga (Alger), Sidi Bel Abbès, Mila, Ain Defla, Naâma, Annaba et Tiaret,

a indiqué le directeur local de la culture, Adel Saifi.

Cette manifestation culturelle récréative qui coïncide avec les vacances d'hiver, vise, a-t-il affirmé, «à cultiver chez les enfants l'amour des planches dès leur plus jeune âge», et de «permettre

aux troupes théâtrales de se produire sur scène».

Des spectacles divers de clowns et magie seront donnés à travers les maisons de jeunes relevant des 24 communes de la wilaya dans le cadre de cette même manifestation culturelle, a ajouté la même source.

Le Festival national du théâtre pour enfant devra se poursuivre jusqu'au 25 décembre courant, a-t-on conclu.

L. B.

Festival «Hadrat Andalous» de Tlemcen

Les troupes Nedjm Kortoba et Slam à l'ouverture de la 3^e édition

Les troupes Nedjm Kortoba de Constantine et Slam de Tlemcen ont donné le coup d'envoi de la troisième édition du Festival musical andalou «Hadrat Andalous» de Tlemcen, marquant le 54^e anniversaire de la mort de l'un des chantres de la musique andalouse, Cheikh Larbi Bensari. La cérémonie d'ouverture s'est déroulée dans la soirée de vendredi, au Palais de la culture «Abdelkrim-Dali», en présence d'un public nombreux. A cette occasion, un représentant du comité d'organisation du festival, Bensenouci Ghouti, a mis en relief l'importance de ce legs musical et poétique, soulignant les efforts consentis par les associations musicales et les hommes de culture pour préserver cet héritage culturel et artistique ancestral reflétant la richesse patrimoniale de nombreuses régions du pays,

telles que Constantine, Alger, Blida et autres.

Pour sa part, le wali de Tlemcen, Ali Benyaïch, a relevé l'importance de cet événement musical, se félicitant de la place qu'il occupe d'année en année dans le paysage artistique national. Le festival a débuté avec l'entrée en lice de l'association Nedjm Kortoba de Constantine. Cette dernière, créée en 2001, s'est progressivement développée pour décrocher, en 2014, le premier prix du Festival national de la musique andalouse de Tlemcen. Grâce à une maîtrise parfaite, l'ensemble du groupe a su, dès les premiers instants, capter l'attention des nombreux mélomanes présents et qui les ont longuement ovationnés à la fin du spectacle. La première soirée a été clôturée en apothéose par la prestigieuse association Slam de Tlemcen, qui a présenté, à cette occa-

sion, de nombreuses œuvres classiques de la musique andalouse tlemcénienne, faisant montre d'une grande sensibilité en totale harmonie avec un public déjà conquis. Les fans de la musique andalouse algérienne auront jusqu'au 28 décembre courant pour apprécier les autres associations programmées pour cette rencontre musicale, à raison de deux associations par soirée.

La clôture sera animée par le grand orchestre de musique andalouse de Tlemcen, constitué de musiciens appartenant aux quatorze associations musicales locales.

Dix-sept associations de Tlemcen, d'Alger, de Constantine, d'Oran, de Sidi Bel Abbès, de Méliana et de Bordj Bou Arréridj prennent part à cette fête de l'andalou.

F. H.

L'artiste Sadek Bouraoui de Souk Ahras

L'ouvrage «Fi Riadh El Andalous» bientôt disponible

Le chercheur et artiste Sadek Bouraoui, président de l'association de musique andalouse «Ichbililia», natif de la ville de Souk Ahras, s'active actuellement à mettre les dernières retouches à un ouvrage intitulé «Fi Riadh El Andalous». Le responsable de cette association, créée en 2002,

a affirmé que ce livre de 200 pages et de taille moyenne aborde l'histoire et les gloires de la musique andalouse de Dar Al Salem à Baghdad jusqu'au marché de Souk Ahras. Cet ouvrage est aussi un appel aux nombreux acteurs et amateurs de cet art dans cette ville qui représente

une partie de la troisième école de musique andalouse (Séville), à la nécessité de s'impliquer pour le perpétuer, de même qu'il fait état de l'importance du respect des règles linguistiques lors de l'interprétation en vue de transmettre correctement le message aux générations futures. Le

même artiste appelle également dans sa nouvelle publication à la nécessité d'inclure l'enseignement de la musique andalouse, en théorie et en pratique, dans les trois paliers de l'enseignement scolaire, d'autant que ce style musical tend, estime-t-il, à préserver l'identité nationale.

M. K.

AGEND'ART

Opéra d'Alger Boualem Bessaih

Jusqu'au 25 décembre à partir de 19h30 :

13^e édition du Festival international de musique andalouse et des musiques anciennes.

Du 29 décembre au 4 janvier :

L'Algérie sera parmi les premiers pays à découvrir le nouveau spectacle «Shadow» assuré par Shadow Fairy Tales, finalistes de 7 GotTalent shows à travers le monde. La représentation se fait sous forme de jeux de silhouettes vivantes et en 3D, et revient sur les classiques du cinéma et de la TV : Game of Thrones, Titanic, les inoubliables Disney et beaucoup d'autres références à découvrir seront au rendez-vous.

Institut Français d'Alger 10 janvier prochain :

Une représentation de chant lyrique animée par un duo de chant-piano Delphine Haidan et Nicolas Stavy s'organise à Alger.



JS Kabylie Aiboud reste confiant

LA JS KABYLIE est en négociations avec des «joueurs d'expérience» pour renforcer son groupe en prévision de la phase retour du championnat de Ligue 1 Mobilis, a assuré le porte-parole du club, Aiboud Mouloud. «Nous sommes actuellement en négociations avec quelques éléments pour renforcer le groupe avec au moins 3 joueurs. Un attaquant et deux milieux de terrain qui puissent alimenter notre attaque», a annoncé Aiboud, lors d'une conférence de presse au siège du club. Reconnaisant l'existence d'un manque au niveau du milieu de terrain, Aiboud a, toutefois, précisé que le club «va se renforcer avec des joueurs qui cadrent avec son projet et qui pourront apporter un plus à la jeune équipe qui souffre du manque d'un homme de la dernière passe». Pas question, pour le club, a-t-il poursuivi, «de payer cher pour peu de rendement sur le terrain», relevant, à ce propos, qu'«il y a des clubs qui payent leurs joueurs plus cher que la JSK mais qui sont loin derrière elle dans le classement», soutenant que «partout dans le monde c'est l'amateurisme qui travaille pour le professionnalisme». Revenant sur la défaite de mardi dernier face à l'ARB Ghris en 32^e de finale de la Coupe d'Algérie, Aiboud, tout en reconnaissant une «défaite

sur le rectangle vert qui mérite d'être méditée», a indiqué qu'elle «ne changera rien à la stratégie et au projet du club qui a besoin de temps pour se concrétiser et donner ses fruits». «On ne peut pas tout remettre en cause pour une défaite et commencer à vendre des illusions aux supporters. Nous avons un objectif tracé, qui ne dépend pas seulement du résultat d'un match et nous travaillons pour le concrétiser, à moyen et à long terme», a-t-il soutenu. La construction d'un club, a-t-il ajouté, «n'est pas seulement technique et a besoin d'un travail complexe et diversifié qui demande beaucoup de patience», rappelant l'expérience du Jumbo-Jet qui a dominé le football algérien pendant deux décennies, et dont a-t-il dit, «l'aventure a commencé en 1972 pour aboutir au palmarès et à la gloire qu'il représente aujourd'hui encore». Concernant l'impact de cette défaite sur le groupe, il a tenu à rassurer que «tout cela a été discuté lors d'une réunion tenue mercredi», ajoutant que «les joueurs, malgré leur jeunesse, sont conscients des limites du groupe, de leur manque d'expérience et sont déterminés à aller vers la concrétisation des objectifs tracés par le club et à occuper une place honorable à la fin de la saison».

Coupe d'Algérie (32^e de finale) Le CRB Aïn Oussera passe

LE CRB Aïn Oussera s'est qualifié pour les 16^e de finale de la Coupe d'Algérie (Seniors/Messieurs) de football, en dominant l'AS Sûreté Nationale (2-1) après prolongations, temps réglementaire (1-1) en 32^e de finale disputé vendredi au stade Omar-Hamadi de Bologhine. C'est pourtant l'ASSN qui était la première à trouver le chemin des filets dès la 18^e minute par l'intermédiaire de Boutouili. Mais à force d'insister,

le CRBAO a réussi à renverser la vapeur, grâce notamment à Mokhtari, auteur d'un doublé. En effet, après avoir égalisé à la 73', ce même Mokhtari était revenu à la charge dans le temps additionnel des prolongations pour transformer un penalty, synonyme de qualification (120'+1). A signaler que l'ASSN a terminé le match à dix, suite à l'expulsion de Hachemi Abderrahmane, survenue à la 120'+3.

Cyclisme

Noureddine Nemla nouveau secrétaire général

NOUREDDINE NEMLA, cadre au ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), a été désigné secrétaire général (SG) de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC), a-t-on appris vendredi auprès de cette instance qui s'apprête à tenir une assemblée générale électorale pour désigner un nouveau président. Un premier responsable de l'instance, qui prendra la succession de l'ancien président Mabrouk Kerbouaâ, qui avait présenté sa démission le 10 novembre dernier, évoquant des raisons «personnelles et de santé». Depuis, c'est le vice-président de la FAC, Fertous Abbès, qui assure l'intérim en attendant le déroulement de l'Assemblée électorale. Kheïreddine Barbari, membre du bureau fédéral et président de la Ligue de Biskra, est le seul candidat en lice pour le poste de président de la FAC, après que la Commission de candidatures eut rejeté le dossier de celui qui jusque-là était son seul concurrent, Smail

Douzi. Une décision motivée par l'article 6 (chapitre 2) des statuts de la FAC, qui exige de chaque représentant élu d'avoir exercé pendant au moins une année au sein des Ligues et clubs sportifs respectifs, alors que le PV de l'élection de M. Douzi date du mois de juin 2018, a-t-on expliqué du côté de l'instance. Pour l'heure, aucune date n'a été fixée pour la tenue de cette assemblée électorale, ayant enregistré deux reports consécutifs, les 15 et 22 décembre courant.

Championnats d'Afrique 2019

Yacine Chalel en Afrique du Sud pour défendre son titre

L'ALGÉRIEN Yacine Chalel, champion d'Afrique en Scratch, compte défendre son titre lors des prochains Championnats d'Afrique de cyclisme, prévus du 17 au 19 janvier 2019 en Afrique du Sud, a annoncé cet athlète vendredi sur les réseaux sociaux. En effet, outre les points

qualitatifs pour les prochains Jeux olympiques d'été, prévus en 2020 à Tokyo (Japon), le sociétaire du club français Olympique CVO a indiqué sur sa page Facebook que «les Championnats d'Afrique de 2019 seront son principal objectif cette saison». L'Algérie de 23

Coupe de la CAF

L'USMBA au pied du mur

■ L'USM Bel Abbès sera, cet après-midi, au pied du mur lors du match retour des seizièmes de finale de la Coupe de la Confédération africaine face à la formation nigériane, Iniengo Rangers, qui se déroulera au Nigeria.



Par Mahfoud M.

Le match aller s'étant terminé sur un score vierge et donc à la défaveur de l'équipe de la Mekerra, la bande au coach Youcef Bouzid sera au pied du mur et se doit de l'emporter ou tout au moins de réussir un nul positif pour tenter d'arracher le billet de qualification aux seizièmes de finale-bis. La mission s'annonce très compliquée pour la formation abbaissie qui a raté le coche à l'aller et a laissé passer la chance de l'emporter pour prendre option pour la qualification au prochain tour. Il faut savoir que cette équipe se trouve

dans une situation très compliquée avec cette crise financière qui touche le club, incapable de régulariser ses joueurs qui n'ont pas touché leurs salaires depuis un long moment. L'équipe n'a pu, d'ailleurs, se rendre au Nigeria qu'après l'intervention des autorités qui se sont chargées de payer les frais du déplacement de la délégation de l'USMBA qui risquait de déclarer forfait. Cela a permis donc à l'équipe d'être au rendez-vous et de disputer cette manche retour qui reste très importante pour elle. Pour revenir à cette empoignade retour, il faut savoir que l'USMBA n'a d'autre choix que de jouer l'offensive pour espérer

trouver la faille dans la défense nigériane et pourquoi pas réussir à marquer en essayant de «barri-cader» sa zone pour éviter d'encaisser. Les vert et Rouge savent ce qui les attend et doivent se donner à fond pour espérer s'en sortir à bon compte. Il comptera sûrement sur leurs joueurs talentueux, Tabti, Zouari, pour déstabiliser l'arrière-garde nigériane. Les gars de Bel Abbès savent qu'ils n'ont pas droit à l'erreur et se concentrent sur leur sujet s'ils souhaitent se qualifier au prochain tour et essayer d'aller à la phase des poules.

M. M.

Equipe nationale

Les Verts débute les choses sérieuses

L'EN locale, renforcée par deux joueurs professionnels, a débuté officiellement son stage de préparation en prévision du match amical face au Qatar qui se jouera jeudi prochain à Doha. En effet, les joueurs sont regroupés au Centre des équipes nationales de Sidi Moussa à Alger, sous la conduite du sélectionneur national,

Djamel Belmadi, en prévision de cette rencontre qui permettra au premier responsable du staff technique national d'avoir une idée précise des joueurs évoluant dans le championnat local pour ensuite tenter de les intégrer dans l'équipe première. Il faut savoir que Belmadi a fait appel à deux joueurs évoluant à l'étranger, à savoir Belaili,

sociétaire de l'ES Tunis, et l'attaché d'Esad de Qatar, Baghdad Bounedjah qui se trouvait en Algérie auprès de sa famille étant donné que le championnat qatari connaît une trêve avec la fin de la phase aller. Belmadi a fait appel à six joueurs de l'USMA et sélectionné un joueur de la réserve de cette dernière, à savoir Behamouda qui l'a ébloui lors d'un match de Coupe qu'il a suivi. Le coach national tente de faire monter la cadence ces derniers temps pour emmener son groupe à une meilleure préparation afin d'être prêt pour ce match amical qui reste très important pour lui. Il prépare l'avenir en faisant appel aux meilleurs joueurs du championnat national, lui qui à un certain moment ne croyait pas en ces joueurs, ayant déclaré que le championnat local était très faible.

M.M.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Bouazghi se dit prêt à accompagner les agriculteurs

«La production de banane possible en Algérie»

LE MINISTRE de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazghi, a assuré, hier à Tipasa, que la production de banane est possible en Algérie, soulignant la disponibilité de ses services à accompagner les agriculteurs désireux d'investir ce domaine. Visitant une exploitation de production de banane à Sidi Rached, considérée 2^e du genre après celle de Sidi Fredj, dans le cadre d'une visite de travail dans la wilaya, le ministre a soutenu l'importance de ce projet «digne d'intérêt», a-t-il dit, louant les efforts consentis par cet opérateur pour maîtriser les techniques de cette culture (banane), réalisée sous serres. «Nos services sont prêts à accompagner et soutenir les agriculteurs en vue de développer cette filière et atteindre un

produit de qualité mondiale, et partant, contribuer à stabiliser les cours de ce fruit sur le marché national, en offrant les facilitations susceptibles d'aplanir toutes les entraves rencontrées», a-t-il encore affirmé. Selon les explications fournies sur place au ministre, cette exploitation agricole entamera «en février prochain» la plantation de 20 ha de bananiers, avant d'atteindre les 100 ha à la fin 2019. L'exploitant de cette ferme agricole, un ancien émigré rentré pour investir au pays, compte porter cette surface à 500 ha durant les cinq prochaines années, est-il signalé, soit de quoi contribuer à «réguler le prix de la banane sur le marché algérien, de façon à l'adapter aux cours mondiaux (entre 70 et 80 DA le kg)», a informé le promoteur de cette ferme. L. O.

Sétif

Saisie de 3 millions d'euros en faux billets

LES SERVICES de la sûreté de wilaya de Sétif ont démantelé un réseau de faussaires de monnaie, composé de six individus et ont saisi 3,1 millions d'euros de faux billets de banque, a-t-on appris vendredi auprès du chargé de communication de ce corps constitué, le lieutenant Abdelouahab Aissani. L'opération est considérée comme «la plus importante» menée par les enquêteurs de la sûreté de Sétif depuis plusieurs années, a précisé la même source, détaillant que ce réseau de faussaires, dont les membres sont âgés entre 23 et 42 ans, avait au centre-ville du chef-lieu de wilaya. L'enquête dans cette affaire a été lancée suite à des informations parvenues à la brigade économique et financière de la sûreté de wilaya faisant

état d'activités suspectes d'un individu qui tentait de placer sur le marché des faux billets en devise, a précisé le lieutenant Aissani, indiquant que les investigations entamées ont permis d'identifier l'individu à travers le véhicule signalé. La personne appréhendée avait en sa possession de faux billets de banque, assure-t-on de même source. L'enquête approfondie a permis d'identifier cinq autres membres de ce même réseau, a souligné l'officier, précisant que la perquisition des domiciles des membres de ce réseau a permis de saisir la somme de 3,1 millions d'euros de faux billets en devise ainsi que du matériel très sophistiqué utilisé dans la falsification de billets de banque.

Lyes B.

Jijel

Ouverture d'une enquête sur la qualité de l'eau minérale «Texanna»

UNE ENQUÊTE concernant la qualité d'un lot d'eau minérale, commercialisée sous la marque «Texanna», a été ouverte par les services concernés dans la wilaya de Jijel, apprend-on vendredi auprès d'un responsable à la Direction du commerce de cette wilaya. «L'enquête a été ouverte suite à des informations faisant état de la présence de résidus visibles à l'œil nu signalés dans une bouteille d'eau minérale de la marque Texanna», a précisé la même source, soulignant que les analyses nécessaires seront effectuées sur le lot commercialisé de cette eau minérale. Selon le même responsable, en cas de confirmation d'une quelconque anomalie dans cette eau minéra-

le embouteillée, «des mesures préventives seront prises pour protéger le consommateur et sa santé». L'usine, de statut privé, qui produit l'eau minérale «Texanna», est située dans le village de Rekkada Metletine, relevant de la commune de Texanna, distante de 22 km au sud de Jijel. O. N.

Le trafic aérien entre l'Algérie et la France en baisse



Loumis

Djalou@hotmail.com

Musée d'Ifri Ouzellaguene / Béjaïa

Un dossier préparé en vue d'un statut autonome

■ Le périple entamé par le wali depuis son installation à la tête de la wilaya afin de découvrir de lui-même et de visu les manques qui touchent la région dans les différents domaines de la vie s'est poursuivi ces derniers jours. Sa dernière destination était la commune d'Ouzellaguene où plusieurs projets de développement, dont le logement et l'histoire, ont été passés en revue.

Par Hocine Cherfa

Lors d'une première halte au musée d'Ifri, haut lieu de la mémoire, le chef de l'exécutif a été interpellé par le P/APC d'Ouzellaguene, Rachid Beldjoudi, sur les nombreuses lacunes auxquelles fait face ce musée, notamment le gaz, l'électricité et son rattachement administratif au musée régional de Tizi-Ouzou puisque le site ne possède pas de statut, donc d'autonomie pour se développer et bénéficier de financements conséquents pouvant être exploités. «Aujourd'hui, le wali a promis de prendre en charge le problème du gaz et de la fibre optique ainsi que la révision du statut du musée», a affirmé l'édile communal sur la radio locale. Il a rappelé que le ministre des Moudjahidine a promis, il y a deux ans, de prendre en charge le problème du statut, mais «l'engagement n'a pas été tenu», ajoute-t-il. Le premier responsable de la wilaya n'est pas resté insensible à la demande du maire et a ordonné sur place au

directeur des moudjahidine d'entamer les démarches administratives nécessaires en vue d'assurer une autonomie de gestion du musée du Moudjahid d'Ifri-Ouzellaguene». Le musée d'Ifri est assurément le monument le plus populaire des attractions historiques de la wilaya de Béjaïa, gagnant un surcroît d'intérêt chez les populations du pays au fil des années. Il a été construit en 1984 et est resté sous la coupe administrative du Musée régional de Tizi-Ouzou. Son statut d'annexe ne lui permet pas de bénéficier d'enveloppes financières conséquentes à même d'en faire un musée à la hauteur du haut lieu de la Révolution. En dépit des visites successives d'officiels dans la région et de milliers de visiteurs qu'il attire à chaque date historique, le problème n'a jamais été pris en charge. Après s'être rendu au musée d'Ifri, le chef de l'exécutif a honoré le moudjahid Aït El-Djoudi Ali puis la veuve du martyr Aksas Arab. A travers ces gestes, «il a voulu rendre un vibrant hommage à ceux qui ont

sacrifié leur vie pour une Algérie libre et indépendante», a souligné la cellule de communication de la wilaya. Cela a permis également au wali d'inspecter le projet touristique de création d'un terrain de camping à Ouzellaguene dont le taux d'avancement est actuellement de 60%. Le projet est conçu et réalisé comme un mini village isolé. Le terrain va accueillir 10 chalets, 12 tentes individuelles et 10 emplacements campings/caravanning. Sa situation est stratégique et dominante avec une magnifique vue panoramique dégagée sur une hauteur de plus de 1 000 mètres d'altitude à Ouzellaguene. Le chef de l'exécutif a demandé à l'investisseur privé qui a réalisé ce projet de création d'un camping de 32 emplacements de «respecter la spécificité de la région dans la conception du projet». Le wali qui était accompagné du président de l'APC et des directeurs de l'exécutif a «instruit» les directeurs de l'exécutif concernés afin de procéder au raccordement de l'Auberger de jeunes de la localité aux différents réseaux (eau, électricité, gaz et fibre optique), a souligné la cellule de communication de la wilaya. Cette structure peut accueillir jusqu'à 50 jeunes. «Une instruction a également été donnée au directeur de la jeunesse et des sports afin de préparer une fiche technique pour son équipement», a indiqué la même source.

Oran

Deux colis contenant du kif traité récupérés en mer à Cap Aiguille

UNE QUANTITÉ de 55,55 kg de kif traité, emballée dans deux colis distincts, a été repêchée par les unités du groupement territorial des gardes-côtes d'Oran au nord de Cap Aiguille (Oran), a-t-on appris hier de la cellule de communication de ce corps de sécurité. «Les deux colis contenaient des plaquettes de kif traité. Le premier

est d'un poids de 17,10 kg et le second renfermait 38,45 kg de kif. La drogue a été récupérée vendredi à 19h30 à 7 miles au nord-est de Cap Aiguille, à l'est du port d'Oran», a indiqué la même source. La drogue a été remise à la brigade de Gendarmerie nationale de Gdysel, a-t-on ajouté de même source.

Y. N.

H. C.